

PROJET RÉFÉRENT

Intervention auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes



OBJET DE L'OPÉRATION

Point sur les dernières évolutions réglementaires et des règles de l'art en matière d'accessibilité

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le Conseil de l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes organise régulièrement des éclairages sur des points d'actualité pour ses membres. Une réunion a été consacrée le 12 septembre 2022 à l'évolution réglementaire de l'accessibilité.

Au cours de cette réunion, le CARPA, Collectif des Associations du Rhône Pour l'Accessibilité, a présenté les difficultés que les personnes en situation de handicap rencontrent dans leurs déplacements.

Le Conseil de l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité que le Cerema fasse une intervention au cours de cette réunion, axée sur les évolutions récentes de la réglementation et des recommandations en matière d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, et des bâtiments (établissements recevant du public et logements). Après un rappel des principales prescriptions applicables, le Cerema a présenté les adaptations de ces dernières années à prendre en considération dans les constructions et aménagements.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a proposé un déroulé de son intervention en plusieurs points :

- **L'accessibilité dans les établissements recevant du public et les logements :**
 - **1 - Rappel de quelques dispositions réglementaires et normatives (5')**
 - **2 - Les recommandations dans les ERP et les logements (30')**

CONTACT



relation-clients-
auvergnerrhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Vélo, marche, accessibilité
- Accessibilité universelle des bâtiments

- **3 - Les travaux récemment finalisés ou en cours (5')**
- **L'accessibilité de la voirie et des espaces publics**
 - **1 - Rappel de quelques dispositions réglementaires et normatives (5')**
 - **2 - Les recommandations pour une prise en compte de TOUS les piétons dans les aménagements (15')**
 - **3 - Les travaux en cours (5')**

Chaque point présenté par le Cerema a été complété par un retour d'expérience du CARPA.

Cette présentation à deux voix a permis de démontrer qu'au delà de la dimension réglementaire, l'accessibilité peut être utile au plus grand nombre et qu'il est possible de construire et créer accessible sans dénaturer le projet.

[Retrouvez l'intervention en vidéo - YouTube](#)

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Conseil régional de l'Ordre des Architectes
Auvergne-Rhône-Alpes

CARPA, Collectif des Associations du Rhône
Pour l'Accessibilité

LE CALENDRIER

12 septembre 2022

PILOTE DU PROJET

Cerema Centre-Est :

- [Angélique Mathieu](#) - Référente
Accessibilité Groupe Bâtiments
- [Sébastien Delmas](#) - Chef du groupe
Bâtiments